

saison
2002
2003

SAMEDI
24
MAI
2003



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Clubs d'activité

Programmation culturelle

Action Jeunes

Services

Séjours

Voyages

Echanges Internatio-
Multimédia

Lézignan Corbières

Page 2 : Sommaire et ordre du Jour

Page 3 à 4 : Compte-rendu de l'A.G. du 24 mars 2001

Page 5 à 6 : Rapport Moral

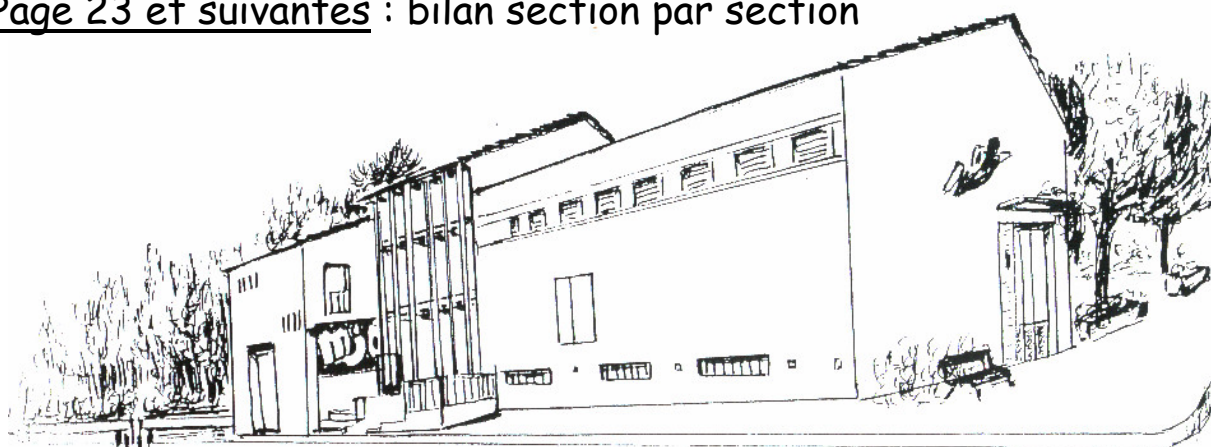
Page 7 : L'équipe MJC en 2001

Page 8 à 16 : Rapport Financier

Page 15 à 21 : Rapport d'Activité

Page 22 : Les activités de la MJC en 2001

Page 23 et suivantes : bilan section par section



ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

- 1) Lecture du procès-verbal de l'Assemblée 2002 par la Secrétaire,
- 2) Rapport moral par la Présidente
- 3) Rapport financier par le Trésorier :
 - *Compte d'exploitation*
 - *Rapport Financier*
 - *Bilan au 31 Décembre 2002*
 - *Rapport des Commissaires aux Comptes,*
 - *Projet de budget 2003,*
- 4) Rapport d'activité par le Directeur,
- 5) Adoption du règlement intérieur,
- 6) Elections pour le renouvellement du Conseil d'Administration,
- 7) Reconduction des membres associés et Commissaires aux Comptes,
- 8) Adoption des taux de cotisations pour 2003/2004,
- 9) Questions diverses.

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale 2002 (1^{er} juin 2002)

Présent(e)s à la tribune :

- Madame VALETTE Claire, Présidente de la MJC de Lézignan-Corbières,
- Monsieur TOURNIER Pierre, Maire de Lézignan-Corbières et Vice-Président du Conseil Général,
- Monsieur TARBOURIECH Jean, Maire-Adjoint délégué à l'animation et à la culture,
- Monsieur GAXIEU Guy, Président de la Fédération Départementale des MJC
- Monsieur KOLHER Bernard, Directeur de la Fédération Régionale des MJC,
- Madame MARCELLIN Monique, Directrice de la MJC de Lézignan-Corbières,
- Monsieur SANS Julien, Directeur de la MJC de Lézignan-Corbières,
- Monsieur MANESSI Dominique, Trésorier de la MJC de Lézignan-Corbières,
- Madame DELMAS Danielle, Secrétaire de la MJC de Lézignan-Corbières,

Excusé(e)s :

- Monsieur BASCOU Jacques, Député de l'Arrondissement,
- Monsieur le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports.

Madame Claire VALETTE, Présidente de la MJC, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

La parole est ensuite donnée à Danièle DELMAS, secrétaire sortante de la MJC pour la lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 mars 2001. Le rapport est voté à bulletin secret.

La Présidente donne ensuite lecture du rapport moral qui est voté à bulletin secret

Eric BRIOLE, membre associé du Conseil d'Administration souhaite intervenir et soulève le problème posé par la mise aux normes Européennes des cuisines car à ce jour nous n'avons aucune réponse de la part de la Mairie. Il faut rapidement aborder et traiter ce problème important, il faut des certitudes pour tranquilliser les administrateurs et surtout le personnel. Claire VALETTE répond que ce problème sera évoqué lors du prochain Conseil d'Administration.

Dominique MANESSI, trésorier, présente le rapport financier, Julien SANS, Directeur, expose les tableaux du bilan et du compte d'exploitation 2001, ainsi que le projet de budget 2002. Les bilans sont disponibles dans le document confectionné spécialement pour cette Assemblée Générale et à disposition de tous au secrétariat. Le rapports financier, le bilan, le compte de résultat et le budget sont votés à bulletin secret.

La parole est ensuite donnée aux commissaires aux comptes, Messieurs Henri SANS et Henry MARTIN qui donnent quitus, après vérification des comptes au trésorier et au Conseil d'Administration.

Le trésorier présente ensuite les taux de cotisations pour 2002/2003 qui sont soumis à l'approbation des adhérents (pas de changement par rapport à la saison précédente de 0 à 15 ans : 10 Euros / de 16 à 20 ans : 13 Euros / de 21 ans et plus : 16 Euros

Monique MARCELLIN et Julien SANS donnent lecture du rapport d'activité pour le CIS et pour la MJC en 2001.

Ce rapport ne se vote pas.

La Présidente présente les élections pour le renouvellement du Conseil d'Administration :

Démissionnaires en cours d'année : *Monique CORNUT, Rémy PREVERAUD.*

Ne se représente pas : *Danielle DELMAS*

Sont candidats : *BERTEAU Eric (nouveau candidat), CASTEL André, PALAU Marie-Jo, SANS Annie, SANS Régis, SOUCAILLE Marcelle, TISSEYRE Fanny (nouvelle candidate), TUBAU Amparine (nouvelle candidate).* 8 candidats pour 8 postes à pourvoir. Vote à bulletin secret. Tous les candidats sont élus.

Les membres associés et les commissaires aux comptes sont ensuite reconduits à bulletin secret.

Avant de clôturer la séance et rendre hommage à Monique MARCELLIN, Directrice, qui fait valoir ses droits à la retraite et qui va passer officiellement le relais à Julien SANS, la parole est donnée aux partenaires de la MJC :

Bernard KOHLER, Directeur de la Fédération Régionale des MJC Il fait part de sa satisfaction de l'évolution de la Maison, c'est un navire qui vogue dans le bon sens. Il approuve l'ouverture de l'espace multimédia qui recevra une aide de la Fédération Régionale pour l'achat de matériel. Les nouvelles technologies ont plusieurs intérêts. C'est une très grande ouverture à la culture, elles peuvent permettre un développement des relations internationales, une écoute des autres, la tolérance, etc... les projets associatifs doivent être développés dans les MJC, c'est indispensable. Il conclut en ajoutant que la démocratie passe par l'éducation et il souhaite bon vent à la MJC de Lézignan-Corbières, puisque quittant la Fédération Régionale dans quelques mois c'est la dernière année qu'il assiste à l'Assemblée Générale de la MJC en qualité de représentant de la F.R.

Guy GAXIEU, Président de la Fédération Départementale des MJC Il félicite la MJC pour son dynamisme et ses activités et parle des actions des animateurs jeunesse mis en place dans les villages par le biais de la Fédération.

Pierre TOURNIER, Maire de Lézignan-Corbières et Vice-Président du Conseil Général remercie tout d'abord Monique MARCELLIN, au nom de la Ville pour son dévouement et son action éducative. Elle s'est toujours consacrée aux autres, au détriment bien souvent de sa vie personnelle. Il félicite ensuite Julien SANS, le nouveau directeur, qui a fait ses preuves depuis quelques années sur le poste d'animateur. Il souligne son obstination et lui souhaite un bon courage pour continuer le travail qui a été fait.

La Maison des Jeunes était un lieu de rencontre mais la société a évolué, aujourd'hui les adhérents ne doivent pas venir dans la structure en simple consommateur mais s'impliquer dans son fonctionnement.

Il souligne l'engagement de la Ville pour la jeunesse en étroite collaboration avec la MJC. Pour l'avenir, la MJC aidera pour que l'animation et l'Éducation Populaire, véritables missions de l'association, soient développées, la MJC peut compter sur le soutien de la municipalité.

Claire VALETTE remercie l'assistance et lève la séance.

RESULTATS DES DIVERS VOTES	VOTANTS	POUR	CONTRE	ABS
Compte-rendu Assemblée Générale 2001	111	111	0	0
Rapport Moral 2002 (bilan 2001)	112	110	0	2
Rapport financier 2001	113	111	0	2
Bilan financier du 01/01/01 au 31/12/01	111	108	0	3
Compte de résultat du 01/01/01 au 31/12/01	113	108	0	5
Budget 2002	112	110	0	2
Taux des cotisations pour 2002/2003	110	104	2	4

RAPPORT MORAL 2003

L'année 2002 restera sans doute comme celle de la remise en question : une année charnière pour la Maison des Jeunes et de la Culture. A divers titres.

Le départ de Monique Marcellin et l'arrivée de Julien Sans à la direction de la structure ont ouvert une ère nouvelle dans l'histoire plus que cinquantenaire de notre Maison. La saison 2002-2003 a vu la naissance de 10 nouvelles activités. A ce jour, la MJC compte 1200 adhérents répartis dans plus de 40 sections, éducatives, sportives et culturelles. Cela est le fruit d'un profond travail pour multiplier les actions dans tous les domaines, pour consolider la place de la MJC et faciliter son quotidien.

Au premier rang des actions qui avaient été annoncées lors de la précédente Assemblée Générale : le règlement intérieur. Le conseil d'administration a élaboré un règlement intérieur rédigé par une commission qui a fourni un important travail de fond. Ce texte, basé sur les préconisations de la Fédération Régionale des MJC, vient en complément des statuts que nous avons totalement revus en 2000 et que nous devons encore modifier aujourd'hui. En plus de préciser divers points de ces statuts, à travers 130 articles, le règlement intérieur fixe les droits et devoirs de chacun dans la vie quotidienne de notre Maison, qu'il s'agisse des utilisateurs, des adhérents, des bénévoles, ou bien encore des salariés de la structure. Noir sur blanc, il établit par exemple les relations des sections avec la direction, le président et les administrateurs. Il détermine aussi les possibilités de partenariat avec les collectivités, les organismes et les associations extérieures. En bref, ce texte est une charte qui introduit plus de clarté et plus de démocratie encore dans le fonctionnement de notre MJC.

Une fois encore, cette année 2002 fut l'occasion pour la MJC de démontrer sa vitalité et toute son implication dans la vie de Lézignan, mais plus largement des Corbières et du Minervois. Fidèle à sa tradition et à sa vocation d'Éducation Populaire, la Maison des Jeunes et de la Culture tend, plus que jamais, à être un lieu d'échange, de dialogue, de culture et de solidarité.

Ainsi, par le biais de la commission culturelle, nous nous sommes attachés à proposer un programme de festivités et d'événements culturels, ludiques ouverts à tous les publics, tout au long de l'année. On citera, entre autres, les rendez-vous désormais traditionnels : « Journée portes ouvertes », le concert du Primeur, la Foire à l'Inutile, le spectacle d'Artsenso et les représentations théâtrales, la participation au Téléthon. En outre de nouvelles actions ont vu le jour : la création des « Rencontres théâtrales amateurs », totalement intégrées à notre mois culturel, l'organisation d'un Marché de Noël, la célébration du « Printemps des Poètes », de la « Journée du Patrimoine », de la « Fête de l'Internet », la création de la « Semaine de la BD », en partenariat avec le collège ou bien encore la pérennisation d'expositions et de conférences.

Forte de ces initiatives, des succès de fréquentations et de l'engouement pour les programmations, notre association fixe aujourd'hui plusieurs perspectives pour l'action à venir. Nous allons déterminer des piliers, sur lesquels va reposer le **projet associatif** de la Maison des Jeunes et de la Culture qui sera rédigé au cours de la prochaine saison et dont le règlement intérieur est une partie importante :

- Premier pilier, **l'animation locale et la jeunesse**. Nous allons en effet intensifier l'action culturelle et événementielle en partenariats avec les acteurs de la vie de la cité (la Ville, les associations, les organismes sociaux ou éducatifs). Faisant suite à la signature du Contrat Educatif Local - dont notre association est un acteur majeur - la MJC a participé en janvier 2003, à la mise en place du Contrat Temps Libre, conduit par la Municipalité et la CAF. Ce dispositif met en place 3 actions nouvelles sur la MJC en direction des 6-16 ans afin de favoriser leur épanouissement social et l'émergence de projets concrets durant les temps périscolaires.

Dans ce même esprit, les administrateurs souhaitent, comme ils l'ont défendu à l'unanimité voilà trois mois, que soit mis en place au plus tôt un poste d'animateur afin de faire renâître le « Foyer Jeune ». Nombre d'adolescents sont de retour dans nos murs. Il faut désormais leur donner la parole, faire vivre leurs projets.

C'est notre souhait et notre devoir : leur permettre de s'exprimer pleinement, de donner vie à leurs initiatives, de devenir des citoyens responsables. Les dispositifs existants, en partenariat avec la CAF et la Ville doivent permettre de voir rapidement émerger ce projet.

- Second pilier : c'est notre action dans le cadre des **Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication**. Depuis son ouverture en mars 2002, l'Espace multimédia connaît un succès croissant. S'il permet l'accès au progrès pour un prix modique, c'est aussi un outil pédagogique qui a permis la naissance de nouvelles sections. Il a permis aussi d'étendre notre action « sociale » par des sessions de formation aux logiciels et au langage informatique. Enfin, il dynamise nos sections par ses implications pédagogiques et culturelles immenses. Il nous faut faire encore et toujours plus dans ce domaine...

- Le troisième pilier de l'action de la MJC, plus traditionnel mais qui n'en est pas moins fort en ce début de 21^e siècle : la poursuite et le développement des **échanges internationaux**. Nos aînés ont montré le chemin, depuis 1946. Des chances nouvelles s'offrent à nous. L'Union européenne est un partenaire idéal dans ce domaine pour nous permettre de développer des échanges et des relations culturelles, sociales avec d'autres associations européennes du même type. Cet été, au mois d'août, en partenariat avec l'Europe, nous accueillerons 42 jeunes issus de 6 pays de l'Union (dont sept lézignanais). Cet échange débouchant sur une action concrète sera la base d'un échange culturel plus large, tout au long de l'année, une sorte de jumelage associatif.

Cette politique d'échanges implique bien sûr de conforter notre Centre International de Séjour. La disparition annoncée de longue date de notre pôle de restauration nécessite un recentrage vital sur l'activité d'hébergement, avec la réhabilitation de notre Centre. Un projet de modernisation et d'extension de notre C.I.S. sera proposé à nos partenaires en 2004.

En effet, la fermeture de nos cuisines qui, nous paraissait inéluctable, pénalise notre capacité d'action. La MJC a connu en début d'année de graves problèmes de trésorerie et à compter de septembre, sans les recettes de la restauration, il nous faudra absolument trouver des compensations pour combler ce manque à gagner. La cuisine qui a vu le jour en 1975 a servi jusqu'à 45 000 repas sociaux par an. Ces repas étaient confectionnés pour la Ville (cantine et centre de loisirs), la MAS, l'Ecole Ste Thérèse, le SIVOME puis la Communauté de Communes, sans compter les groupes hébergés au C.I.S. La cuisine c'était aussi et surtout 3 personnes employées qui se donnaient sans compter et un rôle social d'envergure. Rappelons que lors des tragiques inondations, nous avons fait face et permis de nourrir les secouristes venus de la France entière. 800 repas ont alors été confectionnés.

Désormais, il faudra faire sans. Nous attendons bien sûr des propositions pour le reclassement du personnel. Maintenant, il nous paraît cohérent d'axer notre activité sur l'hébergement, mais ceci est une autre histoire, une nouvelle page à écrire et d'autres piliers à édifier.

Dans un avenir proche, il nous appartiendra aussi de définir nos relations avec la Communauté des Communes naissante, en nous appuyant plus encore, pour ce qui nous concerne, sur le réseau des MJC qui maille notre territoire (neuf MJC sur ce territoire).

Comme chaque année nous tenons à adresser nos remerciements à tous nos partenaires : la Ville bien sûr, mais aussi l'Etat à travers la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports, les Fédérations Régionale et Départementale des MJC, la CAF, l'Union Européenne et le Conseil général de l'Aude.

En conclusion, plus que jamais, vous le voyez, même s'il n'est pas exempt d'inquiétudes et de doutes, ce bilan riche de projets concrets ouvre de nouvelles perspectives et des espoirs pour la MJC de Lézignan. Il appartient à chacun de nous : institutionnels, partenaires sociaux, adhérents, administrateurs, usagers, bénévoles, administratifs, ... de faire durer et grandir encore notre association. Afin qu'elle soit Maison des Jeunes et de la Culture, absolument, c'est à dire qu'elle soit la maison de tous, un moyen de partage, de connaissance, d'épanouissement individuel et collectif. Une MJC plus que jamais ouverte sur les autres et sur le monde.

L'ÉQUIPE DE LA M.J.C.

De juin 2002 à Mai 2003

☉ Bureau du Conseil d'Administration :

PRÉSIDENTE : Mme Claire VALETTE

Vice-Présidente déléguée : Mme Marcelle SOUCAILLE

Vice-Président chargé de la Culture et l'Animation : Mr Pierre FABRY

Trésorier : Mr Dominique MANESSI

Trésorier-Adjointe : Mme Annie SANS

Secrétaire : Mme Danielle DELMAS

Secrétaire-Adjointe : Melle Marie-Jo PALAU

☉ Membres élus du Conseil d'Administration :

Jacqueline ANIORT, Eric BERTEAU, André CASTEL, René DELMAS, Madeleine DUCHAN, Pierre FABRY, Guy FERRERES, Michel FERRET, Dominique GEA, Roger GEFFROY, Liliane KILLIAN, Dominique MANESSI, Viviane MARTINOLLE, Conchita NAVARRO, Marie-Jo PALAU, Isabelle POURGINE, Annie SANS, Régis SANS, Francette SAURA, Marcelle SOUCAILLE, Claire VALETTE, Christiane TAPAREL, Fanny TISSEYRE, Amparine TUBAU,

☉ Membres d'honneur et associés du Conseil d'Administration :

Messieurs Joseph TEULON et Monique MARCELLIN (honneur)
Marc TORREJON, Jean-Pierre SALETTE, Eric BRIOLE (associés)

☉ Membres de droit du Conseil d'Administration :

Monsieur le Maire ou son représentant,
Monsieur le Directeur Jeunesse et Sport ou son représentant,
Madame la Présidente de la F.R.M.J.C. ou son représentant,
Monsieur le Directeur de la MJC

☉ Personnel de la MJC :

Direction : Mme Monique MARCELLIN (jusqu'au 31 mai 2002) puis Julien SANS (à partir du 1^{er} juin 2002)

Secrétaire / Comptable : Mme Martine VAISSIERE

Animateur / Coordonnateur : Mr Julien SANS [C.E.J.] jusqu'au 31 mai 2002 puis vacant

Secrétaire / Accueil : Mme Patricia GODALL [C.E.C.] / Mme Marie MAILLARD [C.E.S.]

Animateur Multimédia : Mr Patrice CAMPACI [C.E.J.]

Entretien / Manutention : Mr Hervé BARTHES [C.E.C.]

Chef-Cuisinier : Mr Jean-Yves DENAT

Cuisines : Mme Danielle NUNEZ

Cuisines / Concierge : Mme Jacqueline REBOISSON [C.E.C.]

Ménage : Mme Marie-Jo FAMADAS [Employée Mairie] et Mme Michèle CORNE [C.E.S.]

Animateur Natation : Mr Cédric GRACIA [C.E.J.] / **Animatrice Artsenso** : Melle Nathalie GRAS [C.E.J.]

Animatrice Dessin : Mme Marie MARICOURT [C.E.C.] / **Animatrice Anglais** : Me Anne NICOLS SMITHS [Vac]

Animatrice Yoga : Mme Michèle-Anne DAVID [Vacataire] / **Animatrice Théâtre** : Mme Agnès GUERIN [Vac]

Animatrice Poterie : Mme Dany DURGEAT [Vacataire] / **Animateur Allemand** : Mr Hervé OBIOLS [Vacataire]

Animatrice Danse Classique : Melle Pauline CUENOT [Vacataire]

RAPPORT FINANCIER 2003 (Bilan 2002)

Nous avons arrêté les comptes annuels de la M.J.C. pour la période allant du 01 janvier 2002 au 31 décembre 2002. Les conventions générales comptable ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases : la continuité de l'exploitation, la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, l'indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1) Le bilan :

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/02 dont le total est de 174 290 €, et le compte de résultat, présenté sous forme de liste dégagent un résultat de 3 285 € (déficit).

- Les fonds associatifs s'élèvent à 22 023 € et enregistrent une diminution de 2 167 € par rapport à 2001. Cette baisse correspond à l'affectation du résultat et à la variation des subventions d'équipement.
- L'actif immobilisé enregistre une augmentation de 27 516 € correspondant aux investissements réalisés durant l'exercice : soit 4 230 € en matériel (changement de mobilier au CIS), 7 215 € en agencement (pose de grilles de sécurité sur 10 fenêtres, changement des portes des chambres du CIS et travaux de peinture) et 16 071 € en informatique (investissement du matériel de l'espace Multimédia). Diminué du montant des amortissements pratiqués : 8 175 €
- Les ressources de l'exercice n'ont pas permis de financer les emplois, ce qui se traduit par une diminution du fonds de roulement de 21 508 €. Le besoin en fonds de roulement ressortant à moins 111 301 € au 31/12/01 n'est plus qu'à moins 79 150 € et subit une variation de 32 151 €. De ce fait, la trésorerie nette qui reste positive, s'est dégradée par rapport à l'exercice précédent de 53 659 € (21 508 € + 32 151 €). Le besoin en fonds de roulement devrait s'améliorer automatiquement lors du paiement de la subvention de 15 244 € accordée par la commune de Lézignan-Corbières et la subvention contrat temps libre de 11 000 euros. En effet, ces subventions ont été prises en compte mais n'ont pas encore été perçues.

2) Le compte de résultat :

Le compte de résultat se solde par une perte de 3 285 €.

- Le total des produits d'exploitation est de 424 430 € contre 384 716 € lors de l'exercice précédent (augmentation de 39 714 €). On notera en particulier une baisse du chiffre d'affaires du Centre International de Séjour de 55 795 € soit 365 991,21 francs. Cette baisse s'explique par la suppression des repas scolaires. Elle a été compensée en partie par une augmentation des subventions municipales de fonctionnement de 30 490,61 € (dont 15 244 € votés sur le budget 2003 par le Conseil Municipal).
- Le compte transfert de charges quant à lui, vient compenser une partie des charges d'exploitation car elles sont non imputables à la structure MJC (frais de sections).
- Le total des charges d'exploitation est de 430 616 € contre 392 706 € lors de l'exercice précédent (augmentation de 37 910 €).

- Les achats consommés de marchandises représentent 47,70 % du chiffre d'affaire et les achats consommés d'emballages 2,84 %.
- Les achats et charges externes représentent 63 541 € et augmentent de 5.96 %.
- Les impôts et taxes s'élèvent à 3 127 € contre 2 377 € en 2001.
- Les salaires et traitements de 162 925 € et les charges sociales de 99 539 € constituent les frais de personnel de l'exercice. Il convient de retrancher à ces postes les subventions perçues du CNASEA pour 41 828 € ainsi que les remboursements des frais de salaires et de charges par les sections pour 84 444 €. La différence soit 136 192 € représente les frais de personnel supportés par la structure MJC (contre 130 796 € en 2001).
- Les charges calculées, dotations aux amortissements, et les produits, quote-part de subvention virée au compte de résultat, s'élèvent respectivement à 8 175 € et 2 682 € et concourent avec les charges et les produits exceptionnels 994 € et 1 200 € à la réalisation du résultat de l'exercice.

Même avec les subventions accordées par la Mairie de Lézignan-Corbières, la structure n'arrive pas à produire des comptes équilibrés car ses charges structurelles sont restées identiques malgré la perte du chiffre d'affaires correspondante à la suppression des repas par la Ville déjà constatée en 2001 et poursuivie en 2002.

Des décisions doivent être prises rapidement afin de ne pas hypothéquer l'avenir et retrouver une autonomie financière.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2002

1) Le Centre International de Séjour :

Actuellement notre Centre International de Séjour a une capacité de 52 lits.

Nous avons au total 13 chambres dont la répartition est la suivante : 2 chambres à 3 lits, 5 chambres à 4 lits, 3 chambres à 6 lits, 1 chambre à 8 lits. La quasi totalité de nos chambres sont équipées d'un lavabo, les douches et WC sont à l'étage. Cet hébergement modeste aurait besoin d'une très sérieuse rénovation, tant au niveau du bâti que du mobilier.

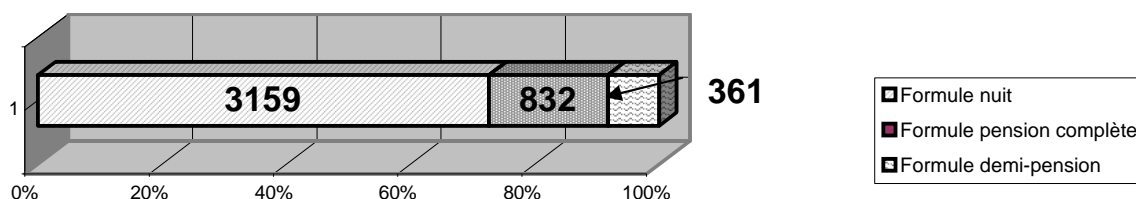
Nous avons effectué quelques petits travaux dans la mesure de nos moyens pour essayer d'améliorer le confort des groupes hébergés et l'image de marque de notre centre. Nous avons financé notamment le remplacement de toutes les portes des chambres du 1^{er} étage du C.I.S.

De nombreuses formules sont proposées aux groupes : la nuit seule, la nuit et le petit déjeuner, la demi-pension (1 repas + 1 nuit + petit déjeuner), la pension complète (2 repas + 1 nuit + petit déjeuner) et la gestion libre (la nuit + utilisation de la kitchenette équipée de plaques électriques, réfrigérateur, congélateur, machine à café et de tous les ustensiles indispensables).

☞ La partie hébergement de notre Centre International de Séjour a enregistré en 2002 :

• RÉPARTITION DES NUITÉES DU CIS (4 352 contre 2 400 en 2001) :

4 352 nuitées ont été enregistrées en 2002 au Centre International de Séjour (dont 3 159 pour la formule nuit, 832 pour la formule pension complète et 361 pour la formule demi pension)



• RÉPARTITION DES PETITS DEJEUNERS SERVIS EN 2002 AU RESTAURANT DU C.I.S. :

4 405 petits déjeuners ont été confectionnés et servis en 2002 au Centre International de Séjour (dont 3 159 pour la formule nuit, 832 pour la formule pension complète et 361 pour la formule demi pension).

La fréquentation du CIS a été excellente en 2002 notamment entre janvier et octobre. Jusqu'en septembre nous avons accueilli les internes du CEFOBAT ce qui a permis d'occuper notre centre pendant les périodes hivernales durant lesquelles nous avons du mal à remplir.

☞ La partie restauration de notre Centre International de Séjour a enregistré en 2002 :

Prestations	Nbre de repas	Pourcentage
Demi-pension	361	1,42 %
Pension-complète	1 664	6,58 %
Repas adhérents	597	2,36 %
TOTAL REPAS HÉBERGEMENT	2 622	
Foyer-restaurant du SIVOME	21 258	84,17 %
CLSH Fabrezan	180	0,72 %
Ecole Sainte-Thérèse	1 196	4,75 %
TOTAL REPAS SOCIAUX	22 634	
Nombre de repas confectionnés en 2002	25 256	100,00 %

Le CIS de la MJC a aussi un rôle de foyer de jeunes travailleurs accueillant, en fonction de ses disponibilités, de jeunes stagiaires en entreprise. Le Centre International de Séjour de la MJC de Lézignan-Corbières est affilié à la Ligue française des Auberges de Jeunesse.

2) La Maison des Jeunes et de la Culture :

Notre MJC a enregistré pour la saison 2001/2002, 1 002 adhésions, réparties dans 40 sections (sportives, culturelles, éducatives et ludiques).

⇒ Nous avons des piliers importants sur lesquels nous bâtissons notre projet associatif :

- **Les clubs d'activités** : Nous comptons plus de 40 activités animées par près de 100 bénévoles et 10 salariés. Un diaporama retracera à la fin de cette Assemblée les moments forts de la saison dernière. Vous pouvez consulter le rapport d'activité détaillé pour chacune de ces sections pour l'année 2002 au secrétariat de la MJC ou sur le site internet.
- **L'animation locale** : Par le biais de la commission Culture / Animation sous la responsabilité de Pierre Fabry qui met en place un programme annuel d'animations, d'expositions, de conférences, foires, débats ou spectacles. En septembre la MJC organise une journée « Portes Ouvertes » qui obtient de plus en plus de succès. La MJC joue un rôle très important dans la vie locale puisqu'elle participe, en partenariat avec la municipalité, à la fête du vin primeur du mois d'octobre, à Promaude pour Pentecôte et aux Estivades en Juillet et en Août.
La MJC s'est fortement impliquée en 2002 dans le Contrat Educatif Local qui vise à proposer des animations gratuites à la jeunesse pour occuper le temps péri et extra scolaire. Nous siégeons au comité de pilotage du CEL.
- **Les séjours** : Nos séjours attirent toujours autant de monde, en 2002 nous avons organisé :
 - un séjour au ski d'une semaine à Sestrières en Italie,
 - un séjour pour les nageurs d'une semaine à Cologne en Allemagne,
 - un séjour à Disneyland à Paris,
 - un week-end à Port-Aventura en Espagne.
- **Les échanges internationaux** : Nous jouons toujours un rôle important dans les échanges :
 - en entretenant des relations permanentes avec nos jumeaux de Lauterbach,
 - en organisant pour la 40^{ème} année une session « Connaissance de la France » en juillet en partenariat avec les Ministères de la Jeunesse et des Sports et des Affaires Etrangères.
 - De gros projets sont en préparation pour cet été.
- **Le multimédia et les nouvelles technologies** : L'espace multimédia qui a ouvert ses portes en mars 2002 a répondu à une très forte demande. Le bilan, après 9 mois de fonctionnement est plus que satisfaisant. Un grand chapeau doit être tiré à Patrice CAMPACI, animateur multimédia de la MJC à qui l'ont doit ce succès (bilan d'activité pages suivantes).

3) L'Espace Multimédia :

Le 2 Avril 2002, l'Esp@ce Multimédia de la Maison des Jeunes et de la Culture de Lézignan-Corbières a ouvert ses portes après plusieurs années d'attente. Il s'agit d'une salle équipée de 12 ordinateurs multimédia connectés à Internet. Un atelier de Musique Assistée par Ordinateur et un studio de montage vidéo analogique et numérique complètent cet équipement.

Un animateur aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), Patrice CAMPACI, a été embauché sur un contrat Emploi-Jeune à temps plein depuis le 15 Mars 2002. Il est en charge de l'animation mais aussi de l'administration de cette salle notamment :

- la gestion des accès libre.
- les formations adultes.
- les ateliers enfant dans le cadre du Contrat Temps Libre.
- la création et la mise à jour du site Internet de la MJC.

• Le matériel :

L'esp@ce Multimédia de la MJC de Lézignan-Corbières est une salle composée de :

- 11 ordinateurs multimédia (2 sont en cours d'achat) et leur casque stéréo spécialement dédiés pour les accès libre, formations, ateliers enfants,...
- 1 ordinateur entièrement équipé pour l'acquisition et la création de vidéo numérique,
- 1 webcam,
- 1 imprimante Lexmark X83 couleur « tout en un » qui fait également office de scanner et de photocopieur + 1 imprimante couleur HP 5550.
- 1 studio vidéo analogique,
- 1 vidéo projecteur,
- 1 connexion Internet Haut Débit grâce à la Ligne ADSL Netissimo 2 de Wanadoo.

• Les heures d'ouverture :

L'Esp@ce Multimédia étant labellisé « Point Cyb » par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, une ouverture hebdomadaire au public d'au moins 30 heures, deux soirées par semaine et une demi-journée le week-end ont été imposées. Cet engagement a été largement respecté puisqu'en plus des ouvertures en journée la semaine, les utilisateurs peuvent profiter du lundi et mardi soir ainsi que du samedi après-midi.

Par contre, dans la mesure où aucune formation ou atelier n'est assuré pendant les vacances scolaires et afin de permettre une plus grande amplitude d'ouverture au public, les horaires pendant les vacances scolaires sont les suivants : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h.

• Les tarifs :

Activité	Adhérents, chômeurs, Moins de 25 ans	Autres
Accès Libre	1 € 50 / h	3 € / h
Formation « Découverte Informatique »	30 €	-
Formation « Initiation Internet »	30 €	-

Ces tarifs ont été mis en place, notamment ceux des accès libres, dans le but de permettre aux jeunes et aux adhérents de profiter de cet équipement à un prix accessible. Les formations, proposées qu'aux adhérents, sont également à des prix très intéressants.

• Les activités proposées :

L'Esp@ce Multimédia de la MJC de Lézignan-Corbières propose différentes activités pour permettre au plus grand nombre d'accéder à ce fabuleux outil d'Information et de Communication. De même, les responsables des sections peuvent utiliser le matériel dans le cadre de leur animation.

Les accès libres

L'accès libre permet à tous d'utiliser librement les ordinateurs et Internet, que ce soit pour effectuer des recherches, taper des lettres, des rapports ou se divertir. La fréquentation pour l'accès libre s'est considérablement développée à partir du mois de septembre avec la Journée Portes Ouvertes et une communication a été effectuée tout au long de l'année, notamment au collège Joseph Anglade.

Les formations adultes

Ces formations permettent aux adultes de découvrir ou de se perfectionner à l'outil informatique. Les premières formations, « Découverte Informatique » et « Initiation Internet », ont connu un énorme succès. En effet, plus de 60 personnes se sont inscrites à ces formations qui ont débuté au mois d'Octobre. Lors de la prochaine saison, ces formations seront encore disponibles ainsi que des nouvelles comme « Word » et « Excel ».

Les ateliers enfants

Les ateliers enfant du mercredi ont également connu un succès important puisque les deux ateliers proposés le mercredi, ont affiché complet, dès la fin septembre. Cette activité est ouverte aux 6-12 ans. Dans un premier temps ils ont pu découvrir l'outil, mais devant leur enthousiasme, ils ont pu rapidement le maîtriser et surfer sur Internet, envoyer des e-mails, effectuer des recherches, utiliser la webcam, ...

La mise en place du Contrat Temps Libre sur la Ville de Lézignan-Corbières va permettre de proposer de nouveaux créneaux comme le mercredi de 14h à 16h et le mardi de 17h30 à 19h. A partir de la prochaine saison, trois tranches d'âge seront définies afin de mieux cibler les travaux effectués par les enfants.

• Participation aux actions culturelles :

L'Esp@ce Multimédia a participé à de nombreuses actions comme :

- La réception de jeunes du collège lors du projet « **Paroles de jeunes** »,
- Le stage « **Connaissance de l'Aude** » en juillet 2002,
- La **journée du patrimoine** en septembre 2002,
- La **Semaine de la BD** en janvier 2003,
- **Création musicale** grâce à l'activité **MAO** proposée par Joël Cori pour les danseuses de la section « **Artsenso** » lors des stages « **Vacances Culturelles** ».
- Le **Téléthon 2002**
- **Fête de l'Internet 2003**
- Participation à la **journée de l'engagement** au collège Joseph Anglade en mars 2003.
- Toutes les vacances scolaires, participation au **Contrat Educatif Local et Estivades**.
- Activités de sensibilisation à l'informatique pour les enfants des **Centres de Loisirs**.

• Quelques règles de fonctionnement de l'esp@ce multimédia :

Le temps de connexion est illimité pendant les heures d'accès libre. Toutefois il peut-être limité à deux heures en cas d'affluence. Les jeux en réseau ne sont pas autorisés. Les téléchargements sont soumis à l'accord préalable de l'animateur. Il est strictement interdit de consulter des sites à caractère pornographiques ou raciaux.

- Fréquentation horaire de l'esp@ce multimédia :

Mois	Accès libre	Contrat Educatif Local	Musique Assistée par Ordinateur	Autres	TOTAL
Avril	84 h 00	20 h 00	0 h 00	0 h 00	104 h 00
Mai	116 h 00	0 h 00	0 h 00	0 h 00	116 h 00
Juin	79 h 00	0 h 00	0 h 00	0 h 00	79 h 00
Juillet	75 h 30	0 h 00	0 h 00	0 h 00	75 h 30
Août	54 h 00	36 h 00	0 h 00	0 h 00	90 h 00
Septembre	71 h 30	0 h 00	0 h 00	0 h 00	71 h 30
Octobre	55 h 30	6 h 00	6 h 00	4 h 00	71 h 30
Novembre	146 h 00	0 h 00	0 h 00	0 h 00	146 h 00
Décembre	131 h 30	8 h 00	0 h 00	0 h 00	139 h 30
TOTAL	813 h 00	70 h 00	6 h 00	4 h 00	893 h 00

CONCLUSION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2002 :

Depuis toujours, la Maison des Jeunes et de la Culture de Lézignan-Corbières met à la disposition de ses adhérents ou usagers de nombreux services dont le prêt ou la location de salles : La MJC prête ses salles à diverses associations lézignanaises ou extérieures à la Ville. Pour 2002 nous avons enregistré environ 1 000 heures de réunions, stages, congrès ou séminaires. Le nombre de réunions extérieures à la MJC continue à diminuer car nos locaux sont saturés. Nous avons de plus en plus d'activités, d'adhérents et d'usagers et nous ne pouvons pas pousser les murs. Pour l'avenir et le développement de notre association il faudra prendre ce problème en considération.

Si les animateurs bénévoles et permanents assurent l'animation de la Maison, le Conseil d'Administration composé de 24 membres élus, de 4 membres de droit, de 3 membres associés et de 2 membres d'honneur, en assurent la gestion. Sept réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu en 2002 alors que les diverses commissions ou le bureau se sont réunis régulièrement.

Ce tissu associatif est complété par l'équipe de permanents qui s'implique, sans compter, pour le bon fonctionnement de l'association.

Bénévoles et permanents assurent en parfaite harmonie la pérennité de notre association.

Entre les adhérents, les usagers, les résidents au CIS, les participants aux réunions, stages, congrès, les animations, expositions, conférences, soirées et les utilisateurs de l'Esp@ce Multimédia, plus de 7 000 personnes ont fréquenté notre structure en 2002.

LES ACTIVITÉS EN 2002/2003

Sports collectifs

Football (nouveau)
Rugby à XIII

Sports individuels

Athlétisme
Natation – Randonneurs cyclotouristes
Randonnée Montagne – Randonnée Pédestre (nouveau)
Ski
Tennis de Table – Tir à air comprimé

Art et création artistique

Atelier d'écriture – Bande dessinée et Graph'
Danse « Artsenso »
Danse classique (nouveau)
Dessin et peinture
Dessin atelier technique (nouveau)
Poterie
Théâtre « Compagnie du Tilleul »

Arts martiaux

Judo

Cours

Anglais
Atelier Théâtre
Informatique et internet (nouveau)
Danse de salon (nouveau)
Coup de Pouce (accomp. Scolaire) – couture
Cultiver Nature
Allemand (nouveau) – Occitan (nouveau)

Détente

Ballade et découverte du patrimoine – Eté Indien
Le Hangar à Musique (nouveau)
Le Plaisir de Chanter – Scrabble
Taï Chi Chuan – Yoga
Moto-Club (nouveau)

Activités corporelles

Aérogym – Gymnastique Artistique et Sportive – Baby Gym
Hip-hop

Loisirs manuels et techniques

Aéromodélisme - Musique Assistée par Ordinateur (nouveau) – Patchwork
Philatélie – Photo-Club - Vidéo

BILAN des SECTIONS

